

# MISE EN ŒUVRE D'UN PANNEAU PRÉFABRIQUÉ EN BRIQUES DE VERRE ET MORTIER ARMÉ DANS UNE PAROI VERTICALE

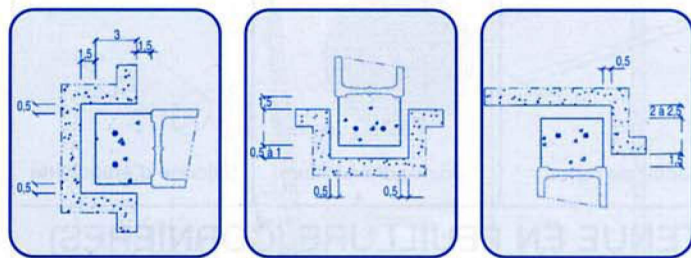
## GÉNÉRALITÉS

### L'INDÉPENDANCE

Quels que soient la configuration et le type de montage choisis, les briques de verre doivent toujours être montées en indépendance totale du gros œuvre. Le panneau n'est jamais scellé, c'est un élément rapporté dans une structure existante, qui ne doit pas supporter de charge provenant de la maçonnerie.

### LA DILATATION

Un jeu de dilatation doit toujours exister entre le panneau et le gros œuvre, en parties haute et latérales, pour autoriser un mouvement éventuel de l'ensemble.



### LA TENUE DES PANNEAUX

Le panneau reposant en partie basse doit être tenu par deux côtés opposés au moins, généralement dans le sens de la dimension la plus courte.

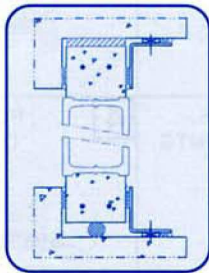
La résistance de l'ensemble à la poussée (vents, chocs) varie en fonction de la dimension - ou portée - entre ces deux appuis.

Une tenue sur trois ou quatre côtés augmente cette résistance de façon significative.

### Retenue linéaire

Un panneau de briques de verre est souvent tenu dans des feuillures acier ou béton, sur deux ou quatre côtés.

La bordure du panneau doit être prise dans la feuillure sur 3 cm de profondeur au moins.



Latéralement et en partie haute, les feuillures sont garnies :

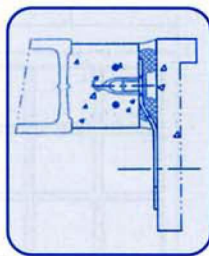
- dans le fond, d'un joint de dilatation : matière souple compressible, type mousse à cellules fermées, laine minérale.
- sur les côtés, d'un joint d'indépendance (ou de glissement) pour faciliter le mouvement possible du panneau : joint mousse ou équivalent.

En partie basse, le panneau est positionné sur un joint de repos ou sur des cales de réglage permettant un bourrage au mortier maigre qui sert de joint de repos et garantit un appui parfaitement linéaire. (Les cales seront ôtées en fin de travail.)

Dans le cas de feuillures acier, il est souhaitable de prévoir un système de parclozes démontables pour faciliter la mise en place des éléments préfabriqués.

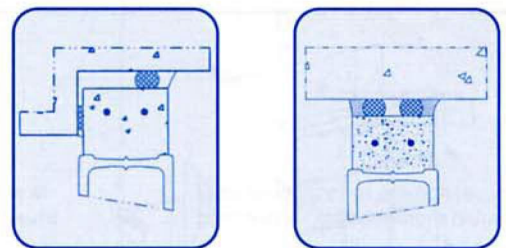
### Retenue ponctuelle

Le panneau peut également être fixé au gros œuvre par des retenues ponctuelles : goujons, pattes de fixation, à condition de respecter les mêmes règles d'indépendance et de jeu de dilatation. Les fixations sont généralement espacées de 60 à 90 cm.



### L'ÉTANCHÉITÉ

Sauf cas particulier, l'étanchéité est assurée par l'application d'un élastomère 1ère catégorie sur fond de joint, suivant les règles du SNJF.



### LE TRANSPORT ET LA MANUTENTION

Les panneaux peuvent être équipés de douilles de levage pour faciliter le transport et la manutention.

Les panneaux de grandes dimensions sont toujours transportés à chant, les petits éléments à plat sur palette.

Des douilles pour fixation d'étais tirant-poussant peuvent être insérées dans le panneau pour se conformer aux règles de sécurité lors de la mise en œuvre.

### LA RÉCEPTION DU GROS ŒUVRE

Il faut toujours s'assurer que la réservation prévue pour le panneau est correcte :

- appui propre et plan en partie basse
- verticalité des parois
- équerage de l'ensemble

Pour assurer un travail propre et une étanchéité correcte, il est souhaitable de reprendre les tableaux et les arêtes d'angle avant la mise en œuvre des éléments préfabriqués.